



VILLE DE
THÉOULE-SUR-MER

Réunion du Conseil Municipal

En application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, la **Réunion du Conseil Municipal** qui se déroulera le :

**VENDREDI 27 MARS 2026
A 11H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'ordre du jour est le suivant :

- Election du Maire,
- Détermination du nombre des Adjoints,
- Election des Adjoints,
- Lecture et remise de la charte de l'élu local (article L 1111-13 et L 1111-14 du C.G.C.T.).

Fait à THEOULE SUR MER, le 23 mars 2026